



AVIS D'APPEL D'OFFRES

AVIS est donné que la Ville de Bromont recevra, sous pli cacheté, **avant 11 h, jeudi 26 avril 2018**, à l'hôtel de ville situé au 88, boulevard de Bromont, Bromont, J2L 1A1, des soumissions pour le contrat suivant:

PROJET 019-SA-P-18 : SERVICES PROFESSIONNELS POUR L'IMPARTITION DE LA GESTION DU PARC INFORMATIQUE

Les documents de soumission seront disponibles à compter du **5 avril 2018** uniquement via le système électronique d'appel d'offres (SÉAO) au www.seao.ca. Pour être considérée, toute soumission doit être présentée sur les formulaires fournis à cette fin.

Chaque soumission doit être déposée en format papier au bureau du greffe à l'hôtel de Ville de Bromont durant les heures de bureau, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h00 à 16h00 avant le **jeudi 26 avril 2018** à 11 heures.

Pour être considérées, les soumissions devront être remises en un (1) original et en quatre (4) copies dans l'enveloppe « Qualification » scellée et opaque, le chèque de garantie de soumission doit être dans l'enveloppe « Garantie de soumission » scellée, opaque et agrafée à l'enveloppe de prix et l'offre de prix doit être placée dans l'enveloppe « Prix » scellée et opaque. Les soumissions seront évaluées selon un système de pondération des offres à deux (2) étapes.

Ne sont considérées que les soumissions préparées sur les formulaires de la Ville de Bromont.

Toute soumission, pour être valide, doit être accompagnée :

D'une **garantie de soumission** d'un montant égal à **cinq mille dollars (5 000 \$)**, **toutes taxes incluses**, qui doit être sous forme suivante :

- chèque visé, payable à la Ville de Bromont tiré d'une institution bancaire ou d'une caisse populaire faisant affaire au Québec;

D'un **cautionnement d'exécution**.

- La garantie de soumission sera conservée jusqu'à la fin du contrat en guise de cautionnement d'exécution.

Les documents d'appel d'offres incluent les annexes prévues à la Politique de gestion contractuelle de la municipalité, laquelle doit être consultée sur le site Internet de la Ville au www.bromont.net. Les annexes pertinentes doivent être retournées dûment remplies avec la soumission.

La Ville de Bromont ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues sans encourir aucune obligation, ni aucuns frais d'aucune sorte envers le ou les soumissionnaires. La Ville peut, s'il est avantageux pour elle de le faire, passer outre à tout défaut de conformité de la soumission si ce défaut ne brise pas la règle de l'égalité entre les soumissionnaires et elle n'est pas tenue de motiver l'acceptation ou le rejet de toute soumission.

Pour tout renseignement complémentaire concernant cette soumission, veuillez communiquer avec la soussignée au 450 534-2021, poste 2233.

Bromont, ce 5 avril 2018.

La greffière adjointe,

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'Eve-Marie Préfontaine', enclosed in a thin blue rectangular border.

Eve-Marie Préfontaine, avocate